

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Relais Assistantes Maternelles

Un trait d'union
entre les familles
et les assistantes
maternelles



Informations pratiques au dos du document

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la Petite Enfance.

Sous la responsabilité d'une professionnelle de la Petite Enfance, ce **service gratuit** est ouvert à l'ensemble de la population.

ASSISTANTE MATERNELLE OU FUTURE ASSISTANTE MATERNELLE

Je suis assistante maternelle

Le RAM me soutient et m'accompagne dans mes pratiques professionnelles. Il m'informe sur :

- les conditions d'exercice de mon métier,
- les aides auxquelles je peux prétendre,
- sur le droit du travail de manière générale et m'oriente vers des interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.

Le RAM m'offre un cadre de rencontres et d'échanges sur mes pratiques professionnelles en :

- mettant en place des actions favorisant le départ en formation continue,
- organisant des temps collectifs, réunions à thèmes, conférences et festivités.

Je souhaite devenir assistante maternelle

Le RAM me renseigne :

- sur les conditions d'accès et d'exercice de ce métier,
- sur l'ensemble des métiers de la Petite Enfance.



POUR LES ENFANTS

Le RAM est aussi un lieu de découvertes, d'échanges et de sociabilisation. Des temps d'éveil collectifs sont organisés. Après inscription, les enfants participent avec leur assistante maternelle à diverses activités.

PARENT OU FUTUR PARENT

Je cherche un mode de garde pour mon enfant, je trouve auprès du RAM :

- des conseils et informations sur l'ensemble des modes d'accueil de la commune,
- la mise à disposition d'une liste à jour des assistantes maternelles agréées et de leurs disponibilités,
- un soutien dans mes recherches.

J'ai choisi une assistante maternelle, le RAM m'accompagne :

- dans mes fonctions d'employeur,
- pour l'élaboration du contrat de travail,
- pour connaître mes droits et mes devoirs,
- dans les formalités et demandes administratives, juridiques, et autres (CAF, URSSAF),
- pour construire une relation claire et durable avec mon assistante maternelle, favorisant l'épanouissement de mon enfant,
- pour m'orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.



INFORMATIONS

Maison de la Petite Enfance

515 avenue de Saint-Martin

04 50 90 63 14

ram@sallanches.fr

PERMANENCES

Lundi de 8h30 à 16h

Mardi de 13h30 à 16h

Mercredi de 8h30 à 16h



Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC